



Club Aquatique Rosemont-La Petite-Patrie

Politique d'annulation et de remboursement

1. ANNULATION AVANT LE DÉBUT DE L'ACTIVITÉ

- Si un participant annule son inscription **avant le début de la session**, un remboursement de **100 %** des frais d'inscription sera accordé, **à l'exception des frais non remboursables**, si applicable. (voir point 3).
- Le CAR2P peut, en cas de participation insuffisante ou de contraintes logistiques, **annuler une activité ou regrouper les participants**. Dans ces cas, un remboursement complet sera offert si aucune solution alternative ne convient.
-

2. ANNULATION PENDANT LA SESSION

Par le participant :

- Une demande d'annulation **doit être transmise par écrit** (courriel ou formulaire) au CAR2P.
- Une **pénalité de 10 %** sur le coût total de l'activité s'applique, **sauf sur présentation d'un certificat médical**.
- Le remboursement est calculé **au prorata des cours non suivis** à partir de la date de réception de la demande.
- **Après la 2e semaine de cours, aucun remboursement** ne sera accordé, **sauf en cas de maladie ou de situation exceptionnelle**, justifiée par des documents officiels.

Par le Club :

- En cas d'annulation de cours pour des raisons indépendantes de notre volonté (bris mécanique, incident sanitaire, etc.), le Club s'engage à :
- Proposer une **reprise du cours** à la fin de la session (aucun remboursement si l'élève est absent à la reprise);
- Offrir un **remboursement au prorata** si le cours ne peut être repris, crédité sur le **compte Amilia** du participant.

3. FRAIS NON REMBOURSABLES

Les frais suivants ne sont **jamais remboursables**, même en cas d'annulation :

- Coût du matériel remis (bonnet, maillot, masque, sifflet, etc.);
- Frais d'affiliation aux fédérations sportives (FNQ, NAQ, Plongeon Québec);
- Frais administratifs liés à l'inscription en ligne ou à la gestion.

4. DÉLAIS ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

- Les remboursements sont traités dans un **délai de 10 jours ouvrables** après réception de la demande et des justificatifs.
- Les remboursements s'effectuent via le **mode de paiement initial** au compte Amilia.